

La Commission de l'Océan Indien et l'Université des Seychelles signent un accord-cadre de coopération

Le 08 juillet 2022 | Anse Royale, Seychelles – Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI) et le Vice-chancelier de l'Université des Seychelles (UniSey) ont signé ce 8 juillet 2022 un accord-cadre de coopération.

La cérémonie de signature s'est tenue dans les locaux de l'Université des Seychelles à Anse Royale. L'accord-cadre de coopération entre la COI et l'UniSey a pour but de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les secteurs visés par cet accord sont :

- L'environnement et la biodiversité ;
- L'économie bleue ;
- La santé ;
- L'éducation.

« *L'éducation est une arme de construction massive. C'est par une éducation de qualité diversifiée et la formation tout au long de la vie que l'on offre à nos citoyens les clés d'un épanouissement personnel et professionnel qui rejaillit sur l'ensemble de la société. [...] L'accord que nous signons avec l'Université des Seychelles s'inscrit donc dans une dynamique de promotion de l'éducation et de la formation pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos îles [...], notamment sur les questions en lien avec l'économie bleue, le défi climatique et la gestion des écosystèmes marins et côtiers* », a souligné le Pr. Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

De son côté, Mme Joëlle Perreau, Vice-chancelier de l'UNISEY, a indiqué : « *L'Université des Seychelles est à la recherche de plus de mobilités à travers diverses opportunités de collaboration avec d'autres universités de la région. Plus l'Université des Seychelles pourra progresser au niveau professionnel et académique, notamment dans le domaine de la recherche, plus elle aidera le pays à améliorer son processus décisionnel en vue de sa progression.*

Le développement professionnel aux Seychelles à travers ces échanges donnera un avantage pour la progression de nos citoyens. Avec la signature de ce protocole d'accord entre l'UniSey et la COI, les Seychelles accueilleront également d'autres collègues, professeurs, experts, chercheurs des universités de l'Océan Indien pour des opportunités d'échange. L'UniSey se positionne également comme un acteur clé dans l'amélioration de l'évolution économique de notre région. Cette signature est pour nous un grand pas dans notre développement en tant que la seule université nationale aux Seychelles. »

Concrètement, l'accord de partenariat permettra à la COI et à l'UNISEY de conduire des activités dans les secteurs susmentionnés. La COI pilote plusieurs projets de coopération dans lesquels les chercheurs et étudiants de l'Université des Seychelles pourraient participer. D'autres projets prévoient également des formations, notamment en santé.

La signature de l'accord-cadre de coopération s'inscrit dans une démarche globale de renforcement des relations avec les institutions d'éducation et de formation des Etats membres de la COI. En effet, le Conseil des ministres de la COI a donné mandat au Secrétariat général de formaliser des collaborations

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



permettant, au final, de créer un réseau régional des universités et institutions de formation. Après la signature d'un accord similaire avec l'Université de La Réunion en novembre 2021, cet accord-cadre signé avec l'UNISEY est le second signé par la COI.

A noter aussi l'appel du Secrétaire général aux jeunes étudiants et professionnels des Seychelles à saisir les opportunités d'emploi dans les projets de la COI. A ce jour, le Secrétariat général de la COI accueille trois professionnels seychellois.

Pr. Vêlayoudom Marimoutou était en mission aux Seychelles du 6 au 10 juillet. En plus de la signature de l'accord-cadre avec l'UniSey, le Secrétaire général de la COI a participé à l'atelier national One Health organisé par l'Unité de veille sanitaire de la COI. Il a également eu une session de travail avec le président de l'Assemblée nationale et la commission aux Affaires étrangères du parlement seychellois.